

La séance de la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Telles étaient les affirmations qui ont été faites, hier, dans les couloirs du Palais Bourbon, tandis qu'on était le dimanche vis-à-vis de la Chambre et qu'on discutait sur la fixation de l'ordre du jour. Un fait n'est pas douteux. Sur tous ces problèmes, les intentions du Gouvernement restent, pour ainsi dire, inconnues. On ajoutait même que plusieurs membres du Gouvernement ne partageraient pas d'une façon absolue les vues du président du Conseil, lequel semble bien être à nouveau renfermé dans son mutisme légendaire. Il en résulte, disait-on encore, une certaine gêne dans les milieux parlementaires où l'indécision règne de plus en plus.

Faut-il, de maintenant, tirer des conclusions sur l'état des esprits des chefs de file ? On ne peut le dire. Ce n'est qu'improbable. En tous cas, on n'a distingué aucunement aucune manœuvre contre le Cabinet Daladier. On attend sans fièvre, ni impatience, l'heure des grands débats. Peut-être que, d'ici là, on verra plus clair dans les intentions gouvernementales. Le président du Conseil n'a peut-être de bonnes raisons pour garder le silence. Ce qui imperturbablement dans les couloirs, c'est de mettre au-dessus de toutes les considérations, les intérêts supérieurs du pays.

Et lorsqu'à 15 h. 30, la séance fut levée, c'est dans une sorte de maintien tendu que chacun quitta le Palais Bourbon, sans toutefois, qu'un ait eu à se compromettre la dignité d'une séance qui fut dominée par l'accueil chaleureux fait à M. Edouard Herriot à l'occasion d'un discours qui recueillit les applaudissements prolongés et unanimes de la Chambre.

Paris, 12. — La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Antoine Salles, député de la Seine, ancien gouverneur, M. Paul Reynaud, Jules Julien, de Chappelle.

L'ordre du jour appelle le troisième tour de scrutin pour la nomination du sixième vice-président de la Chambre. Le président rappelle que la majorité relative jouera dans ce scrutin qui doit avoir lieu à la tribune et durera une heure. Il commence à 16 h. 40 et est clos à 16 h. 40. La séance est suspendue pendant le dépouillement.

M. Candace est élu vice-président

La séance est reprise à 17 h. devant une Chambre nombreuse. M. Antoine Salles proclame le résultat du troisième tour de scrutin pour l'élection du sixième vice-président.

M. Candace, 491 ; suffrages exprimés : 483 ; majorité absolue : 242. Ont obtenu : M. Candace, 281 voix, élu. (Vifs applaudissements). M. Xavier Vallat, 200 voix.

Tandis qu'à gauche M. Candace est applaudi, les députés de droite font une manifestation en l'honneur de M. Xavier Vallat. Le président du Conseil, qui se trouve au bureau est définitivement constitué. La séance est suspendue à 17 h. 05.

M. Herriot prend la présidence de l'Assemblée

Les députés ne quittent pas leur place. MM. Georges Bonnet, Paul Reynaud, Pomaret, Queuille, Laroche, Campinchi, Mandel, de Chappelle, Guy de Chambray, Marchandeau, sont au banc du Gouvernement. Les députés de gauche et du centre, debout, acclament M. Herriot qui reprend possession de ses fonctions et ouvre la séance à 17 h. 10. M. Daladier s'assied au banc du Gouvernement.

D'une voix claire, éloquent, M. Herriot lit son discours.

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT HERRIOT

« Mes Chers Collègues,

« Avant-hier, vous avez salué d'une ovation affectueuse notre cher et jeune doyen, son élégance naturelle, dont on pourrait être jaloux, sa culture et la saine grâce dont il accompagne ses propos. Le discours que vous venez d'écouter a été un hommage à son caractère et à son caractère, en même temps qu'il vous remercie pour votre confiance et largement accordée.

Les Français veulent la paix

M. le président Salles, mon ami ancien et fidèle, a voulu nous parler avant tout de la paix. C'est, bien le plus pressant. L'année qui vient de disparaître nous a valu des détails si cruels, si durables qu'on ne saurait les affaiblir en les commentant. Nous avons connu sans point d'interrogation, sans cesse, encore tragique et les engagements dont il a besoin. La paix n'est pas un Français qui ne la veut. Pour penser autrement, il faudrait méconnaître les atrocités que déchaînaient la guerre à nos portes et à travers le monde. Il faudrait oublier ces monuments qui s'érigent dans nos villes et jusque dans les plus petites campagnes ou ils doublaient les cailloux. Tous les peuples, on le sait, ont le même sentiment. S'il ne dépendait que d'eux, il serait mis fin sans délai à une barbarie qui n'est que le premier héritage des sacrifices humains.

La paix n'est pas la négation, mais le respect

Au cours de nos récentes angoisses, on a senti ce fût de plus en plus pressant. L'année qui vient de disparaître nous a valu des détails si cruels, si durables qu'on ne saurait les affaiblir en les commentant. Nous avons connu sans point d'interrogation, sans cesse, encore tragique et les engagements dont il a besoin. La paix n'est pas un Français qui ne la veut. Pour penser autrement, il faudrait méconnaître les atrocités que déchaînaient la guerre à nos portes et à travers le monde. Il faudrait oublier ces monuments qui s'érigent dans nos villes et jusque dans les plus petites campagnes ou ils doublaient les cailloux. Tous les peuples, on le sait, ont le même sentiment. S'il ne dépendait que d'eux, il serait mis fin sans délai à une barbarie qui n'est que le premier héritage des sacrifices humains.

La Chambre française doit faire écho à ces voix

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix. Que est attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine, à l'humanité, à la justice, à la liberté, à la République, la liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit, suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du monde, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel. Quand on gravit ces sommets, on a le sentiment du passage au-dessus d'un monde qui n'est plus que l'unité, ainsi, mes chers collègues dans les moments d'attente nationale, dominés, nos décisions ne peuvent être prises que par un commun dévouement à la République et à la Patrie.

La Chambre française doit faire écho à ces voix

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix. Que est attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine, à l'humanité, à la justice, à la liberté, à la République, la liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit, suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du monde, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel. Quand on gravit ces sommets, on a le sentiment du passage au-dessus d'un monde qui n'est plus que l'unité, ainsi, mes chers collègues dans les moments d'attente nationale, dominés, nos décisions ne peuvent être prises que par un commun dévouement à la République et à la Patrie.

La Chambre française doit faire écho à ces voix

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix. Que est attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine, à l'humanité, à la justice, à la liberté, à la République, la liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit, suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du monde, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel. Quand on gravit ces sommets, on a le sentiment du passage au-dessus d'un monde qui n'est plus que l'unité, ainsi, mes chers collègues dans les moments d'attente nationale, dominés, nos décisions ne peuvent être prises que par un commun dévouement à la République et à la Patrie.

La discussion des interpellations de politique extérieure

Le président fait connaître que d'après les propositions de la conférence des présidents, les interpellations de politique extérieure seraient discutées dès demain.

M. Léon Blum déclare qu'on aurait peut-être pu attendre pour discuter les interpellations sur la politique étrangère la fin des entretiens de Rome. Le gouvernement en a jugé autrement, soit, mais il serait utile d'organiser le débat parce que cette discussion suivie à l'intérieur et à l'extérieur exige de la méthode. Applaudissements.

M. HERRIOT. — La Chambre accepte, comme le propose la conférence des présidents de s'ajourner demain vendredi après-midi, mardi et jeudi matin et après-midi pour discuter les interpellations de politique extérieure. Reste l'organisation du débat.

M. Léon Blum reprend la parole pour exposer ses vues sur cette organisation. « La conférence des présidents, j'en suis sûr, voudra donner au débat toute l'ampleur nécessaire ».

HERRIOT rappelle l'article du règlement qui permet de confier à la conférence des présidents la limitation du nombre des orateurs et de la durée de parole.

Un amendement demandant que le débat ne soit pas limité est repoussé

Plusieurs députés au centre et à droite demandent que le débat reste libre. C'est cette proposition que M. Herriot a repoussée. Les députés de droite et du centre et une partie des radicaux votent bien (pour le débat libre). Les socialistes, communistes, une partie des radicaux et l'U.S.R. votent bien (contre). Le scrutin donne lieu à pointage. La séance est suspendue à 17 h. 50.

Les séances sont levées à 18 h. 30. Le président fait connaître le résultat du pointage du scrutin sur l'amendement de la proposition de M. Léon Blum et tendant à ne pas limiter le débat. Cette proposition est repoussée par 279 voix contre 279.

Donc déclare M. HERRIOT, le débat sera organisé comme le proposait M. Léon Blum.

M. TIXIER VIGNANCOUR proteste contre cette interprétation.

M. HERRIOT répond qu'il a mis aux voix l'amendement déposé à la proposition de M. Léon Blum.

A droite. — Nous n'avons pas déposé d'amendement.

M. Herriot s'en référant au traité de M. Eugène Pierre, déclare qu'en cas de partage égal des voix, la proposition soumise aux voix est repoussée. Le président déclare que dans ces conditions, les propositions de la conférence des présidents sont purement et simplement adoptées.

La séance est levée à 18 h. 45. Séance demain après-midi à 15 heures pour la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

LA SÉANCE DU SÉNAT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Sénat s'ajourne à mardi, 15 heures, pour l'installation du bureau définitif. Séance levée à 17 h. 05. Tous les sénateurs, debout, applaudissent longuement leur vénérable doyen d'âge.

Les résultats du scrutin

Voici les résultats du scrutin pour l'élection de trois questeurs ; ont obtenu MM. Anatole Manoeuvre, 244 voix, élu ; Hamelin, 243 voix, élu ; Mounie, 218 voix, élu.

Scrutin pour l'élection de 3 secrétaires ont obtenu : MM. Dentu, 247 voix, élu ; Naudin, 243 voix, élu ; Bertrand-Garrère, 241 voix, élu ; Decroze, 241 voix, élu ; Hachette, 240 voix, élu ; DE LA GRANGE 237 voix, élu ; Garrigou 234 voix, élu ; Louis Gros, 228 voix, élu.

UN ORDRE DU JOUR DES SÉNATEURS VALOISIENS

Paris, 12. — Les sénateurs radicaux-socialistes valoisien adhèrent à la gauche démocratique se sont réunis sous la présidence de M. Roger Delteil, sénateur de Tarn-et-Garonne, qui a fait un exposé rapide de la situation.

Après un échange de vues, l'ordre du jour suivant, présenté par M. René Besnard, a été adopté à l'unanimité des 90 présents sur 103 Valoisien qui compte la gauche démocratique.

Les sénateurs radicaux-socialistes valoisien renouvellent à l'unanimité au gouvernement Daladier leur confiance accrue par son rôle au cours des derniers événements et lui assurent de leur entière solidarité.

Il souhaitent vivement que la discipline du Parti radical-socialiste autour de son chef soit respectée et que l'unité du Parti se fasse autour du Gouvernement.

La réunion a donné à la présidence de M. Delteil un caractère permanent et a chargé le sénateur de Tarn-et-Garonne de convoquer les sénateurs radicaux-socialistes chaque fois que les circonstances le nécessitent.

Un entretien entre Lord Halifax et le Comte Ciano

Rome, 12. — Lord Halifax et le comte Ciano ont eu, ce matin, au Palais Chigi, un entretien qui a duré de 10 h. 15 à 10 h. 55.

M. Chamberlain et Lord Halifax s'inclinent devant les tombeaux des rois d'Italie

Rome, 12. — Après l'entretien de lord Halifax avec le comte Ciano, les hommes d'Etat britanniques et leur suite se sont rendus au Panthéon où se trouvent les tombeaux des rois d'Italie.

Après avoir déposé une grande couronne cravatée aux couleurs britanniques sur les tombes royales, M. Chamberlain et Halifax se sont aussitôt dirigés vers la place de Venise où se dressent le monument de Victor-Emmanuel II au pied duquel repose le soldat inconnu.

LES COMMISSIONS SÉNATORIALES DE LA DÉFENSE NATIONALE SE RÉUNIRAIENT EN COMITÉ SECRET EN FÉVRIER

Paris, 12. — On s'entretient beaucoup, cet après-midi, dans les couloirs du Sénat, de la prochaine réunion en comité secret des trois commissions de la défense nationale. Cette réunion pourrait avoir lieu, disait-on, en février.

On indiquait également que les membres de la Commission des Affaires étrangères seraient invités à délibérer avec leurs collègues des commissions de l'armée, de la marine et de l'air. On envisagerait aussi, postérieurement à la réunion plénière des commissions, l'éventualité d'une réunion du Sénat en comité secret.

Cette procédure, à laquelle il n'a pas été recouru depuis la guerre, permettrait à la haute assemblée d'examiner à fond, avec les ministres intéressés, tous les problèmes concernant la défense nationale et la position de la France dans le monde.

Le parti communiste demande la réunion des 318 députés favorables à l'Espagne républicaine

Paris, 12. — Le Bureau politique du Parti communiste français s'est réuni sous la présidence de M. Marcel Cachin. Il a décidé :

1. De faire une démarche auprès du Comité national du R.U.P. pour demander qu'il se réunisse, le plus favorablement possible, à l'Espagne républicaine.
2. D'intervenir auprès du Comité national du Rassemblement Populaire pour demander que tous les partis qui prêtent le serment du 14 juillet et dont on sait qu'ils sont d'accord sur la question de l'Espagne, agissent en commun pour organiser l'aide à la République espagnole.

Le Bureau politique a, par ailleurs, chargé le groupe parlementaire de prendre toutes dispositions utiles pour organiser la discussion rapide du projet de loi instituant la retraite pour les vieux travailleurs.

Il a approuvé les rapports qui seront présentés à la Conférence nationale du Parti dont la première séance se tiendra le samedi 21 janvier.

M. MARC RUCART ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Paris, 12. — On a arrêté cet après-midi vers 16 heures, devant les grilles du Palais Bourbon, un nommé Roy, ancien combattant des brigades internationales d'Espagne qui, s'étant fait conduire à la Chambre en taxi, avait confié au chauffeur, qui avait l'intention de se livrer à un attentat sur M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique.

L'enquête a permis d'établir que l'on se trouve en présence d'un dément. Le malade a été conduit à l'hôpital militaire de la rue de Bourgogne n° 1 pas car il devait communiquer son identité.

UNE MÉDAILLE EST FRAPPÉE A L'EFFIGIE DE M. RUCART, MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Paris, 12. — Ce matin, à l'Hôtel des Monnaies, M. Rucart, ministre de la Santé publique, a assisté à la frappe du premier exemplaire d'une médaille gravée à son effigie. Cette médaille lui était offerte par un groupe d'amis, en remerciement des efforts accomplis par lui en faveur des enfants et des jeunes consacrés à la défense, la protection et à l'avenir des enfants.

NOUVEAUX COMMISSAIRES DU PEUPLE EN U. R. S. S.

Moscou, 12. — L'Agence Tass a annoncé que par ordonnance du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., le commissariat du peuple à l'industrie et à la défense de l'U.R.S.S. est divisé en quatre commissariats : industrie aéronautique, constructions navales, munitions et armements. Les quatre nouveaux commissaires du peuple sont respectivement MM. Mikhaïl Kaganovitch, Ivan Tevossiane, Ivan Sergueev et Boris Vanikov.

LES CONVERSATIONS ANGLO-ITALIENNES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Elle veut uniquement l'annexionnement sans retour possible du marisme en Espagne. Son intervention est toute désintéressée, et elle ne demande qu'à retirer ses légionnaires du front national, mais elle y met deux conditions : Retrait préalable de tous les volontaires étrangers qui combattent encore dans les rangs des troupes républicaines, et reconnaissance des droits de belligérance à Franco.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les arguments développés tant par le Duce, auprès de M. Chamberlain que par le comte Ciano, dans ses conversations avec lord Halifax en ce qui concerne les problèmes spécifiquement méditerranéens.

L'attitude des hommes d'Etat anglais

De leur côté, les hommes d'Etat anglais ont attentivement écouté le chef du Gouvernement italien et son ministre des Affaires étrangères, et il se confirment que les ministres d'abord le fond du problème soulevé par les revendications de l'Italie, ils n'ont pas caché à leurs interlocuteurs que le seul moyen, à leur avis, de régler cette question, est la satisfaction de deux parties en cause consistant à entamer des négociations bilatérales avec Paris.

Quant au problème espagnol, les ministres anglais se montrent très réservés et s'abstiennent de donner leur avis sur non-intervention de Londres.

Un entretien entre Lord Halifax et le Comte Ciano

Rome, 12. — Lord Halifax et le comte Ciano ont eu, ce matin, au Palais Chigi, un entretien qui a duré de 10 h. 15 à 10 h. 55.

M. Chamberlain et Lord Halifax s'inclinent devant les tombeaux des rois d'Italie

Rome, 12. — Après l'entretien de lord Halifax avec le comte Ciano, les hommes d'Etat britanniques et leur suite se sont rendus au Panthéon où se trouvent les tombeaux des rois d'Italie.

Après avoir déposé une grande couronne cravatée aux couleurs britanniques sur les tombes royales, M. Chamberlain et Halifax se sont aussitôt dirigés vers la place de Venise où se dressent le monument de Victor-Emmanuel II au pied duquel repose le soldat inconnu.

LES COMMISSIONS SÉNATORIALES DE LA DÉFENSE NATIONALE SE RÉUNIRAIENT EN COMITÉ SECRET EN FÉVRIER

Paris, 12. — On s'entretient beaucoup, cet après-midi, dans les couloirs du Sénat, de la prochaine réunion en comité secret des trois commissions de la défense nationale. Cette réunion pourrait avoir lieu, disait-on, en février.

On indiquait également que les membres de la Commission des Affaires étrangères seraient invités à délibérer avec leurs collègues des commissions de l'armée, de la marine et de l'air. On envisagerait aussi, postérieurement à la réunion plénière des commissions, l'éventualité d'une réunion du Sénat en comité secret.

Cette procédure, à laquelle il n'a pas été recouru depuis la guerre, permettrait à la haute assemblée d'examiner à fond, avec les ministres intéressés, tous les problèmes concernant la défense nationale et la position de la France dans le monde.

Le parti communiste demande la réunion des 318 députés favorables à l'Espagne républicaine

Paris, 12. — Le Bureau politique du Parti communiste français s'est réuni sous la présidence de M. Marcel Cachin. Il a décidé :

1. De faire une démarche auprès du Comité national du R.U.P. pour demander qu'il se réunisse, le plus favorablement possible, à l'Espagne républicaine.
2. D'intervenir auprès du Comité national du Rassemblement Populaire pour demander que tous les partis qui prêtent le serment du 14 juillet et dont on sait qu'ils sont d'accord sur la question de l'Espagne, agissent en commun pour organiser l'aide à la République espagnole.

Le Bureau politique a, par ailleurs, chargé le groupe parlementaire de prendre toutes dispositions utiles pour organiser la discussion rapide du projet de loi instituant la retraite pour les vieux travailleurs.

Il a approuvé les rapports qui seront présentés à la Conférence nationale du Parti dont la première séance se tiendra le samedi 21 janvier.

M. MARC RUCART ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Paris, 12. — On a arrêté cet après-midi vers 16 heures, devant les grilles du Palais Bourbon, un nommé Roy, ancien combattant des brigades internationales d'Espagne qui, s'étant fait conduire à la Chambre en taxi, avait confié au chauffeur, qui avait l'intention de se livrer à un attentat sur M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique.

L'enquête a permis d'établir que l'on se trouve en présence d'un dément. Le malade a été conduit à l'hôpital militaire de la rue de Bourgogne n° 1 pas car il devait communiquer son identité.

UNE MÉDAILLE EST FRAPPÉE A L'EFFIGIE DE M. RUCART, MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Paris, 12. — Ce matin, à l'Hôtel des Monnaies, M. Rucart, ministre de la Santé publique, a assisté à la frappe du premier exemplaire d'une médaille gravée à son effigie. Cette médaille lui était offerte par un groupe d'amis, en remerciement des efforts accomplis par lui en faveur des enfants et des jeunes consacrés à la défense, la protection et à l'avenir des enfants.

NOUVEAUX COMMISSAIRES DU PEUPLE EN U. R. S. S.

Moscou, 12. — L'Agence Tass a annoncé que par ordonnance du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., le commissariat du peuple à l'industrie et à la défense de l'U.R.S.S. est divisé en quatre commissariats : industrie aéronautique, constructions navales, munitions et armements. Les quatre nouveaux commissaires du peuple sont respectivement MM. Mikhaïl Kaganovitch, Ivan Tevossiane, Ivan Sergueev et Boris Vanikov.

LA SITUATION POLITIQUE EN BELGIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LE CONGRÈS NATIONAL DU P. O. B. EST CONVOCUÉ POUR DIMANCHE

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Le Conseil Général du Parti Ouvrier Belge s'est réuni jeudi après-midi, à Bruxelles, pour examiner la question de l'envoi d'un représentant officiel du Gouvernement auprès du général Franco.

On sait que la veille, le Bureau du Parti avait adopté une résolution approuvant le projet de mandat de confiance par le premier ministre, M. Spaak.

Le Conseil Général a pris acte de cette discussion et a décidé de réunir un Congrès national, qui aura lieu ce dimanche 15 janvier.

7 tués et 49 blessés dans le déraillement d'un express à 320 kms de Calcutta

Calcutta, 12. — L'express Howrah Dehradun a déraillé à environ 320 kilomètres de Calcutta. Le bilan des victimes est actuellement de 7 tués et 49 blessés, dont 15 grièvement. Soixante-dix personnes ont été transportées à l'hôpital de Calcutta. On ignore jusqu'à la cause de l'accident.

UN AVION MILITAIRE S'ÉCRASE AU SOL EN BELGIQUE

Liège (Belgique), 12. — Un avion militaire, à la suite d'une rupture d'aile, s'est écrasé au sol à Houthem-Saint-Marguerite. Des deux occupants, le pilote a pu se sauver à l'aide de son parachute. Le deuxième passager, un lieutenant-observateur, n'a pu se dégager à temps et a été retrouvé, le corps complètement déformé, au milieu des débris de l'appareil.

DE LA LAINE FAITE AVEC DES DÉCHETS DE SABOTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES ?

Varsovie, 12. — Un chimiste polonais de Lodz, M. Jean Kubicki, aurait trouvé le moyen de faire de la laine synthétique avec des déchets de sabots d'animaux domestiques. Il a nommé ce produit le woolnit. Ce même chimiste aurait également réussi à fabriquer des fibres semblables à celles du jute et du coton à l'aide d'aiguilles de pin.

L'AFFAIRE DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous nous sommes plus complètement renseignés.

Une information a été ouverte contre X... pour détournement de fonds et abus de confiance.

C'est M. Paul Reynaud ministre des Finances qui a demandé à M. Marchandeau, garde des Sceaux, lequel a chargé M. Depis, procureur de la République à Lille, de prendre un réquisitoire aux fins de poursuites judiciaires.

Cette grave décision du ministre des Finances est la conséquence inévitable du rapport fourni par les inspecteurs des Finances, qui ont constaté de graves irrégularités dans les comptes de la loterie.

Les perquisitions sont commencées depuis mardi dernier.

Jusqu'ici, aucun expert n'a été nommé, mais les causes de l'abus sont certainement des livres et pièces de comptabilité et documents qui seront expertisés sans délai et sans tarder.

Les détournements de fonds porteraient sur des fonds de propagande et sur les frais de gestion.

Les bureaux de cette organisation comportant une annexe, rue Faidherbe, ont été perquisitionnés et les documents qui y étaient entreposés ont été saisis.

Les détournements de fonds effectués à l'intérieur de l'immeuble.

Les frais de gestion et de propagande

Il est difficile d'avoir des informations très précises sur cette affaire actuellement. Une trop grande quantité de documents est devant tout à examiner et expertiser.

C'est pourquoi nous abordons prudemment la question.

On croit savoir pourtant qu'on perquisitionnera en particulier au service chargé de la propagande de la loterie, d'avoir utilisé les sommes dont il disposait dans des buts en relation quelconques assez étendus avec la destination véritable de C. A. N. E.

On sait que la loterie a été supprimée le 14 mai 1938.

Rappelons encore que dans le produit des sommes recues, il y aurait eu : 60 % payées en lois ; 30 % destinées aux subventions pour les communes et les œuvres sociales et 10 % au C.A.N.E. pour frais de gestion et de propagande. Le comte s'agit de 500 millions, les frais de gestion atteignant 50 millions.

Or, c'est sur cette somme que se porte la curiosité du Parlement.

L'affaire en est là. — A. L.

Un déjeuner au Quirinal

Rome, 12. — Au déjeuner que le roi a offert au Quirinal en l'honneur des Ministres britanniques qu'il venait de recevoir dans la salle du Trône, en présence des membres de sa maison civile et militaire, assistaient le prince de Piémont, le duc, le comte Ciano, lord Perth, le Ministre de la Culture populaire, l'ambassadeur d'Italie à Londres, les sous-secrétaires d'Etat à la présidence du Conseil et aux Affaires étrangères, et le haut personnel de l'ambassade, ainsi que les membres militaires et civils de la maison du roi, de la Cour de la reine et de la maison militaire du prince de Piémont.

La table était ornée de roses jaunes. Le roi avait à sa droite M. Chamberlain et à sa gauche M. Cadogan. Le prince de Piémont avait lord Halifax à sa droite, et lord Perth à sa gauche.

Avant le déjeuner, le souverain avait accompagné ses hôtes à travers les salons du palais dont le leur avait fait admirer toutes les œuvres d'art qui y renferme.

M. Chamberlain avait tout particulièrement remarqué une superbe mosaïque romaine.

Lord Halifax visite un collège anglais et une église

Rome, 12. — En quittant le Quirinal où il venait de déjeuner chez le souverain, pendant que M. Chamberlain rendait à la Villa Madama, lord Halifax, accompagné du ministre de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, M. Osborne, est allé visiter le collège anglais où il a été chaleureusement accueilli par les séminaristes.

Après s'être entretenu avec ceux-ci et leur supérieur, lord Halifax est allé à Saint-Pierre qu'il a visitée sommairement avant de regagner la Villa Madama où il s'est rendu un peu plus tard, avec M. Chamberlain au stade Mussolini.

An Stade Mussolini

Rome, 12. — Le nouvel empire italien a montré sa jeunesse aux représentants des deux pays, à l'occasion de la visite de lord Halifax et de M. Chamberlain.

Pendant une heure, plusieurs milliers de jeunes gens et de jeunes filles ont exécuté, de façon impeccable d'ailleurs, des exercices gymniques dans un magnifique stade de Monte Mario.

Quand à 15 heures, reçus par M. Mussolini, arrivés quelques instants auparavant M. Chamberlain et sa suite arrivés.

Une entrevue de Lord Halifax et de M. Poncet

Rome, 12. — On apprend que lord Halifax aura demain un entretien avec André-François Poncet, ambassadeur de France.

M. Georges Bonnet s'entretient, dimanche, à Genève, avec Lord Halifax

Paris, 12. — M. Georges Bonnet quittera samedi soir, pour Genève, il aura dimanche après-midi une première entrevue avec lord Halifax au retour de celui-ci de Rome.

Il rencontrera le chef du « Foreign Office » à nouveau, le même soir, au cours d'un dîner.

Le ministre des Affaires étrangères compte être de retour à Paris, mardi.

L'ambassadeur du Reich a été mis au courant des entretiens...

Rome, 12. — On apprend que M. Von Mackensen, ambassadeur du Reich, a été reçu par le comte Galeazzo Ciano, qui a mis au courant des entretiens italo-britanniques d'hier soir.

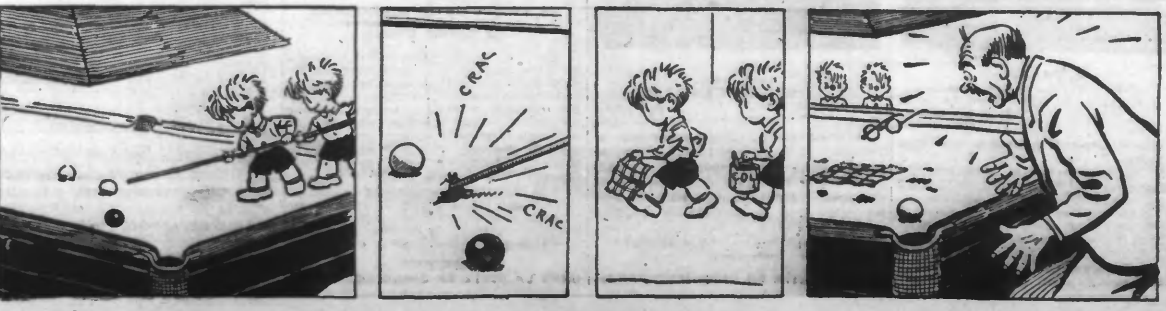
« DÈDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

« Dédé et Doudou » les jumeaux facétieux du général Franco.

Rome, 12. — Le représentant du gouvernement de Burgos, près le quirinal, M. Garcia Condé, a été reçu par le comte Galeazzo Ciano, qui a mis au courant des entretiens italo-britanniques d'hier soir.

Les déclarations de MM. Chamberlain et Mussolini ne pourront pas être diffusées par deux Compagnies américaines

New-York, 12. — Les deux compagnies américaines de radiodiffusion « National » et « Columbia Broadcasting » ont annoncé que les autorités italiennes leur ont refusé de leur vendre comme il était prévu, les déclarations faites à Rome, par MM. Mussolini et Chamberlain.



LE DISCOURS DU PRÉSIDENT HERRIOT

« Mes Chers Collègues,

« Avant-hier, vous avez salué d'une ovation affectueuse notre cher et jeune doyen, son élégance naturelle, dont on pourrait être jaloux, sa culture et la saine grâce dont il accompagne ses propos. Le discours que vous venez d'écouter a été un hommage à son caractère et à son caractère, en même temps qu'il vous remercie pour votre confiance et largement accordée.

Les Français veulent la paix

M. le président Salles, mon ami ancien et fidèle, a voulu nous parler avant tout de la paix. C'est, bien le plus pressant. L'année qui vient de disparaître nous a valu des détails si cruels, si durables qu'on ne saurait les affaiblir en les commentant. Nous avons connu sans point d'interrogation, sans cesse, encore tragique et les engagements dont il a besoin. La paix n'est pas un Français qui ne la veut. Pour penser autrement, il faudrait méconnaître les atrocités que déchaînaient la guerre à nos portes et à travers le monde. Il faudrait oublier ces monuments qui s'érigent dans nos villes et jusque dans les plus petites campagnes ou ils doublaient les cailloux. Tous les peuples, on le sait, ont le même sentiment. S'il ne dépendait que d'eux, il serait mis fin sans délai à une barbarie qui n'est que le premier héritage des sacrifices humains.

La paix n'est pas la négation, mais le respect

Au cours de nos récentes angoisses, on a senti ce fût de plus en plus pressant. L'année qui vient de disparaître nous a valu des détails si cruels, si durables qu'on ne saurait les affaiblir en les commentant. Nous avons connu sans point d'interrogation, sans cesse, encore tragique et les engagements dont il a besoin. La paix n'est pas un Français qui ne la veut. Pour penser autrement, il faudrait méconnaître les atrocités que déchaînaient la guerre à nos portes et à travers le monde. Il faudrait oublier ces monuments qui s'érigent dans nos villes et jusque dans les plus petites campagnes ou ils doublaient les cailloux. Tous les peuples, on le sait, ont le même sentiment. S'il ne dépendait que d'eux, il serait mis fin sans délai à une barbarie qui n'est que le premier héritage des sacrifices humains.

La Chambre française doit faire écho à ces voix

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix. Que est attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine, à l'humanité, à la justice, à la liberté, à la République, la liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit, suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du monde, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel. Quand on gravit ces sommets, on a le sentiment du passage au-dessus d'un monde qui n'est plus que l'unité, ainsi, mes chers collègues dans les moments d'attente nationale, dominés, nos décisions ne peuvent être prises que par un commun dévouement à la République et à la Patrie.

La Chambre française doit faire écho à ces voix

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix. Que est attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine, à l'humanité, à la justice, à la liberté, à la République, la liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit, suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du monde, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel. Quand on gravit ces sommets, on a le sentiment du passage au-dessus d'un monde qui n'est plus que l'unité, ainsi, mes chers collègues dans les moments d'attente nationale, dominés, nos décisions ne peuvent être prises que par un commun dévouement à la République et à la Patrie.

La Chambre française doit faire écho à ces voix

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix. Que est attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine, à l'humanité, à la justice, à la liberté, à la République, la liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit, suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du monde, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel. Quand on gravit ces sommets, on a le sentiment du passage au-dessus d'un monde qui n'est plus que l'unité, ainsi, mes chers collègues dans les moments d'attente nationale, dominés, nos décisions ne peuvent être prises que par un commun dévouement à la République et à la Patrie.

La discussion des interpellations de politique extérieure

Le président fait connaître que d'après les propositions de la conférence des présidents, les interpellations de politique extérieure seraient discutées dès demain.

M. Léon Blum déclare qu'on aurait peut-être pu attendre pour discuter les interpellations sur la politique étrangère la fin des entretiens de Rome. Le gouvernement en a jugé autrement, soit, mais il serait utile d'organiser le débat parce que cette discussion suivie à l'intérieur et à l'extérieur exige de la méthode. Applaudissements.